

AGROALIMENTAIRE/SERVICES : 2 entreprises franc-comtoises devant la justice

Le fabricant de pâte à tarte Euroraulet (siège à Rochefort-sur-Nenon/39) - groupe [CERELIA](http://www.cerelia.com) / T : 03.21.72.75.75 - et l'entreprise de nettoyage Enett (siège à Roche-Les-Beaupré/25) ont comparu mardi 12 juin 2018 devant le tribunal correctionnel de Lons-le-Saunier (Jura) pour blessures involontaires et plusieurs manquements aux règles d'hygiène et de sécurité pour les salariés. En cause, 4 agents de nettoyage travaillant à l'intérieur de l'entreprise Euroraulet ont été grièvement blessés à la main sur un tapis de production de pâte à tartre entre 2009 et 2010. Les deux entreprises, prévenues en tant que personnes morales, seront fixées sur leur sort le 26 juin prochain, jour où le tribunal correctionnel rendra son délibéré. www.cerelia.com/fr